



Département de Loire-Atlantique
Arrondissement de Châteaubriant
Commune de Notre-Dame-des-Landes

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 octobre 2023 – 19H30

L'an deux mille vingt-trois, le 23 octobre, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de NOTRE-DAME-DES-LANDES, convoqué le 17 octobre 2023, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul NAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseiller(s) représenté(s) : 1

Etaient présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Pierre CHARRIER, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Dominique PERRAUD, Pauline POTEL

Absents : Guillaume LE PERON, Patricia CORNET, Marie-Annie RUIZ

Excusées : Nathalie MARAIS-CHARTIER, Ghyslaine MORTIER-DORIAN,

Pouvoir :

Ghyslaine MORTIER-DORIAN donne pouvoir à Romain BUGEL pour la représenter

Secrétaire : Marine GUILLOUX est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 et constate que le quorum est atteint

Monsieur le Maire propose ensuite aux membres du Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal du conseil municipal du 11 septembre 2023. Le procès-verbal de séance est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Intercommunalité : présentation en séance du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial
2. Intercommunalité : élargissement de l'intérêt communautaire sur le commerce
3. Transition écologique : procédure de schéma directeur des énergies renouvelables
4. Gestion de l'eau : approbation du rapport annuel du délégataire « Atlantic'eau »
5. Patrimoine : approbation des modifications apportées au règlement intérieur de la salle de sport
6. Finances : décision modificative n°2 du budget principal de la commune
7. Finances : admission en non-valeur

8. Finance : acceptation du fond de concours 2021-2022 « plan de relance » proposé par la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
9. Finances : subventions aux associations
10. Marchés Publics : approbation des avenants au marché de travaux de restructuration du groupe scolaire Marcel Pagnol
11. Aménagement : création d'un groupe de travail chargé de réfléchir à l'aménagement des abords et de la cour de l'école Marcel Pagnol
12. Voirie : dénomination de rues
13. Voirie : approbation d'un arrêté portant entretien des trottoirs par les propriétaires riverains
14. Enfance-Jeunesse : approbation du rapport annuel du délégataire « People and Baby »
15. Relevé de décisions.
16. Informations diverses.

Intercommunalité : présentation en séance du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

M. le Maire présente en séance le projet de Document d'Aménagement Artisanal et Commercial de la CCEG

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

POUR	13	Présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Pierre CHARRIER, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Dominique PERRAUD, Pauline POTEL Représentée : Ghyslaine MORTIER-DORIAN
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **PREND ACTE** du présent document
- **COMPLETE** en séance le tableau présenté par la CCEG concernant les propositions de rédaction de la future compétence « commerce » intercommunale.

Intercommunalité : élargissement de l'intérêt communautaire sur le commerce

Point ajourné dans l'attente d'un retour de la CCEG

Transition écologique : procédure de schéma directeur des énergies renouvelables

Point ajourné dans l'attente d'un retour de la CCEG

Gestion de l'eau : approbation du rapport annuel du délégataire « Atlantic'eau »

M. Patrick MAILLARD, 1^{er} adjoint, présente en séance le rapport 2022 d'Atlantic'eau.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

POUR	13	Présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Pierre CHARRIER, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Dominique PERRAUD, Pauline POTEL Représentée : Ghyslaine MORTIER-DORIAN
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **PREND ACTE** du rapport 2022 du prix et de la qualité de l'eau potable réalisé par Atlantic'eau

Patrimoine : approbation des modifications apportées au règlement intérieur de la salle Antares

M. le Maire présente en séance une version modifiée du règlement intérieur de la salle Antares.

Le conseil municipal demande à ce que la capacité de la salle Antares soit précisée à l'article 6 du présent règlement intérieur.

Pauline POTEL pose la question de l'autorisation ou non d'installer un bar dans l'enceinte de la salle de sport. M. le Maire répond qu'avec cette version du règlement intérieur, la responsabilité des dégradations incombe à l'association, il n'y a donc pas lieu de l'interdire

Marine GUILLOUX demande que soit mis en place un état des lieux avant et après utilisation de la salle par une association pour une manifestation non sportive. M. le Maire approuve cette proposition. Le service administratif se charge de proposer une trame pour un état des lieux.

En cas de salle rendue dans un état de propreté ne permettant pas son utilisation, le conseil municipal indique que la Mairie sollicitera une entreprise de nettoyage, dont la prestation sera directement facturée à l'association. Ce point sera inclus dans le document d'état des lieux.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

POUR	13	Présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Pierre CHARRIER, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick
------	----	---

POUR	13	Présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Pierre CHARRIER, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Dominique PERRAUD, Pauline POTEL Représentée : Ghyslaine MORTIER-DORIAN
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **ADOpte** les modifications budgétaires telles que décrites ci-dessus
- **DEMANDE** à M. le Maire d'inscrire ces modifications au budget principal de la commune

Finances : admission en non-valeur

Sur proposition de M. le Trésorier, Monsieur le Maire invite l'assemblée à valider l'admission en non-valeur des titres de recettes présentés en séance.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

POUR	13	Présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Pierre CHARRIER, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Dominique PERRAUD, Pauline POTEL Représentée : Ghyslaine MORTIER-DORIAN
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **DÉCIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :
- **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 2 796.91 euros.
- **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune en dépenses de la section de fonctionnement article 6541.

Finances : acceptation du fond de concours 2021-2022 « plan de relance » proposé par la communauté de communes d'Erdre et Gesvres

Point annulé, vu la délibération 2021-063 du 20 septembre 2021

Finances : subventions aux associations

M le Maire présente à l'assemblée les travaux de la commission en charge des sports, loisirs, culture, vie associative et communication quant aux montants des subventions attribuées aux associations pour l'année 2023.

Pauline POTEI, adjointe au Maire, précise que les demandes de subventions ont été très nombreuses cette année, il a donc fallu arbitrer. Un des principaux critères qui a été pris en compte par la commission a été la santé financière des associations

associations	2022	Demande 2023	proposition
Les énergies Landaises	/	600	450
Les ptits Marcells	750	1 800	600
Amicale laïque	750	1 800	600
APEL Ste Marie	750	1 100	800
Chasse	350 f	550	350
ESL	1000	2000 f	1500
TCL	1000	1 985	1500
Petite balle landaise	300	300	300
NDA	4000	5000	4750
AML (moto cross)	700	700	660
UNC	250	671	500
Étincelle landaise	300	300	300
Hirondelle des landes	250	250	250
Basket	700	1 000	760
Moulin de Foucré	600	1 000	500
Don du sang	500	600	600
Badminton	0	Pas de dossier	
VAL	500	Pas de dossier	
Amis'landes	300	Pas de dossier	
Landes'art	0	Dossier CCEG	
Gulliver	0	Dossier CCEG	
TOTAL			14420

Associations extérieures	demande	proposition
Mets tes baskets et bats la maladie	300	200
France handicap	800	100
ASFSEP (sclérose en plaques)	x	200
Souvenir du Maquis de Saffré	60	60
Ligue des droits de l'homme	500	100
SOS paysans	x	300
Resto du cœur	Demande exceptionnelle	
TOTAL		1160

	2022	2023
Associations landaises	13000	14420
Associations extérieures	1647,4	1160
Total	14647,4	15580

Maurice PERRAIS ne prend pas part au vote, en tant que président de l'association d'Amis'Landes.
Pierre CHARRIER ne prend pas part au vote, en tant que membre du bureau de l'ACCA.

Ghyslaine MORTIER DORIAN ne prend pas part au vote, en tant que présidente de l'association Etincelles Landaises.

Fanny BURBAN ne prend pas part au vote, en tant que membre du bureau des Energies Landaises

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

POUR	9	Présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Dominique PERRAUD, Pauline POTEL
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **APPROUVE** ces propositions
- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions selon les montants sus-mentionnés pour l'année 2023
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de prévoir les crédits nécessaires au budget.

Marchés Publics : approbation des avenants au marché de travaux de restructuration du groupe scolaire Marcel Pagnol

VU le code de la commande publique

VU les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal relatives à l'approbation de l'avant-projet détaillé de l'opération de restructuration du groupe scolaire Marcel Pagnol

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2023 de la ville,

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

POUR	13	Présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Pierre CHARRIER, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Dominique PERRAUD, Pauline POTEL Représentée : Ghyslaine MORTIER-DORIAN
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **APPROUVE** les avenants d'augmentation et de réduction ci-après détaillés avec les entreprises suivantes :

Lot n°2 GROS ŒUVRE ;

Attributaire: FL CONSTRUCTION

Montant initial : 253 156.26 € HT
 Avenant n° 1 - montant : 9594.80 € HT
 Nouveau montant du marché : 262 751.06 € HT

Montant initial : 262 751.06 € HT
 Avenant n° 2 - montant : 244.75 € HT
 Nouveau montant du marché : 262 995.81 € HT

Lot n°3 CHARPENTE BOIS ;

Attributaire: ATELIER ISAC

Montant initial : 284 600.00 € HT
 Avenant n° 1 - montant : -888.84 € HT
 Nouveau montant du marché : 283 711.16 € HT

Lot n°11 ELECTRICITE ;

Attributaire: CESA

Montant initial : 194 732.70 € HT
 Avenant n° 1 - montant : 6 605.33 € HT
 Nouveau montant du marché : 201 338.03 € HT

Montant initial : 194 732.70 € HT
 Avenant n° 1 - montant : 6 605.33 € HT
 Avenant n° 2 - montant : 3 998.33 € HT
 Nouveau montant du marché : 205 336.36 € HT

Montant initial : 194 732.70 € HT
 Avenant n° 1 - montant : 6 605.33 € HT
 Avenant n° 2 - montant : 3 998.33 € HT
 Avenant n° 3 - montant : -1 429.13 € HT
 Nouveau montant du marché : 203 907.23 € HT

Lot n°12 PLOMBERIE;**Attributaire:** ROQUET

Montant initial : 379 397.20 € HT

Avenant n° 1 - montant : 3 014.99 € HT

Nouveau montant du marché : 382 412.19 € HT

- **AUTORISE** M. le Maire à signer les avenants considérés ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Aménagement : création d'un groupe de travail chargé de réfléchir à la renaturation de la cour de l'école Marcel Pagnol

M. le Maire expose :

Dans le cadre des travaux de restructuration de l'école Marcel Pagnol, il est proposé au Conseil Municipal de réfléchir à la renaturation de la cour de l'école, notamment au regard de l'adaptation au changement climatique.

Le groupe de travail chargé de la renaturation de la cour de l'école sera composé comme suit :

- 5 élus
- Le DGS
- Le RST
- Le responsable des TAPs
- 3 institutrices
- 1 ATSEM
- 4 représentants des parents d'élève

Concernant les élus, une liste s'est constituée :

- Jean-Paul NAUD
- Marine GUILLOUX
- Laurent PAPIN
- Jean-François COYARD
- Fanny BURBAN

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

POUR	13	Présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Pierre CHARRIER, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Dominique PERRAUD, Pauline POTEL Représentée : Ghyslaine MORTIER-DORIAN
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **APPROUVE** La constitution d'un groupe de travail portant sur la renaturation de la cour de l'école publique Marcel Pagnol tel que sus présenté
- **DESIGNE** les représentants du Conseil Municipal suivants :
 - Jean-Paul NAUD
 - Marine GUILLOUX
 - Laurent PAPIN
 - Jean-François COYARD
 - Fanny BURBAN

Voirie : dénomination de rues

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination de la voie nouvellement créée :

- impasse de l'Aubépine
- impasse de la pie bavarde

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

POUR	13	Présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Pierre CHARRIER, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Dominique PERRAUD, Pauline POTEL Représentée : Ghyslaine MORTIER-DORIAN
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **ADOpte** la dénomination de rue :
 - Impasse de l'Aubépine
 - Impasse de la pie bavarde

Voirie : approbation d'un arrêté portant entretien des trottoirs par les propriétaires riverains

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter ce point à une date ultérieure.

Enfance-jeunesse : approbation du rapport annuel du délégataire « People and Baby »

Mme Marine GUILLOUX, adjointe à l'enfance-jeunesse et aux affaires scolaires, présente en séance le rapport du délégataire « People and Baby » pour la gestion du multi accueil

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

POUR	13	Présents : Bernard AUBRAYE, Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Pierre CHARRIER, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Dominique PERRAUD, Pauline POTEI Représentée : Ghyslaine MORTIER-DORIAN
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **PREND ACTE** du présent rapport

Relevé de décisions

Néant.

INFORMATION DIVERSES

I – VŒUX DU MAIRE

M. le Maire informe le conseil municipal que les vœux du Maire à la population se dérouleront :

Le mardi 9 janvier 2023

A 19H30

Salle Cassiopée

II – REPAS DE FIN D'ANNEE

Certains agents ont évoqué le fait que l'absence d'enfants au repas pouvait freiner la venue des jeunes parents. Le Conseil Municipal valide la présence des enfants lors du repas de fin d'année

IV – JARDIN PARTAGE

Les Energies landaises participent au budget participatif du département pour accélérer la création du jardin partagé. Il s'agira d'un espace de partage et de transmission au service des transitions.

Pour soutenir le projet et faire en sorte qu'on obtienne une subvention, chaque habitant de Loire Atlantique est amené à voter.

Nous allons donc vous adresser un mail à ce sujet en vous demandant de prendre 5 minutes pour voter pour ce projet qui bénéficiera à tout le monde. N'hésitez pas à le transmettre à votre entourage.

V – PLANTATION CITOYENNE

Le 25 novembre prochain, jour de la Sainte Catherine, nous mettrons en terre les 27 arbres commandés au titre d'1 naissance 1 arbre.

Cette action aura lieu sur le terrain jouxtant le parking du cimetière.

Afin d'y associer les citoyens et de planter plus d'arbres, nous organisons en parallèle avec les Energies Landaises une plantation citoyenne. N'hésitez pas à vous associer à cette action et même à apporter une pousse de vos jardins. (Noisetiers, châtaigniers, pommiers, pruniers, poiriers etc..)

VI – RECUPERATION TELEPHONES PORTABLES

En partenariat avec Orange, nous allons disposer 4 boites pour récupérer vos vieux téléphones qui traînent dans vos placards.

L'intérêt est double puisqu'il s'agit de réduire l'empreinte environnementale tout en récupérant des composants et des métaux rares.

Une boîte de collecte sera disposée à la Mairie, une autre au PEJ et nous allons également contacter les écoles pour savoir si elles souhaitent participer à cette action.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le maire lève la séance à 22H35

La prochaine séance du conseil municipal est fixée le lundi 27 novembre 2023.

Date d'affichage : Vendredi 27 octobre 2023

Le Maire,

Jean-Paul NAUD

Le secrétaire de séance,